



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E96804

VALABLE JUSQU'AU 22/09/2023

ÉDITÉ LE 02/08/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/07/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 7 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MEAUX 2010B01521

Siret : 443 017 827 00025

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 2109118

Assurance Responsabilité Travaux :  
AVIVA 77285183

Assurance Responsabilité Civile :  
AVIVA 77285183

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : ACTIVE HABITAT DEVELOPPEMENT

13, RUE THIERS  
77124 VILLENROY

Téléphone : 06 10 30 67 23

Portable : 06 10 30 67 23

Fax : 01 60 22 12 26

Site Internet : www.groupe-active-habitat.com

E-mail : l.charpy@gah77.fr

Responsabilité légale :  
CHARPY LUDOVIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Effectif moyen : 11 Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	26/07/2022
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	14/09/2021
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/11/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	16/11/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	16/11/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.